

Division des élèves
Bureau des actions éducatives, culturelles et partenariales

Arras, le 10 décembre 2021

Affaire suivie par :
Émilie GRENIER
Cheffe de bureau
Tél : 03 21 23 82 90

Mél : ce.i62de3@ac-lille.fr

20, boulevard de la Liberté
CS 90016
62021 Arras cedex

Mesdames les Cheffes d'établissement

Messieurs les Chefs d'établissement

Objet : Concours National de la Résistance et de la Déportation 2021-2022

Vous avez été destinataire d'une circulaire de Madame la Rectrice de l'Académie de Lille vous informant des modalités d'organisation du Concours National de la Résistance et de la Déportation au titre de cette année scolaire 2021-2022.

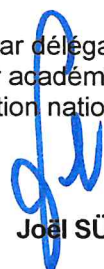
Le pilotage du concours est centralisé au niveau académique. Cependant, les opérations suivantes continuent à relever de mes services :

- L'inscription au concours préalable à votre participation. Pour ce faire, la fiche d'inscription (cf. PJ) est à compléter et à transmettre, **par courriel uniquement, à ce.i62de3@ac-lille.fr, avant le mardi 1^{er} février 2022.**
- L'envoi des sujets académiques aux établissements scolaires qui se sont inscrits à l'épreuve individuelle du concours (catégories 1 et 3). La date de l'épreuve a été fixée au **jeudi 31 mars 2022.**
- La transmission des productions avant le **samedi 2 avril 2022.** Elles devront être adressées à mes services par bordereau d'envoi. Une attention particulière devra être portée aux contraintes formelles émises dans le règlement du concours, notamment la durée des vidéos et des documents sonores. **En outre, la clé USB est le seul support de données numériques accepté.**
- L'organisation du collège départemental des correcteurs qui se réunira au **Lycée Robespierre d'Arras le mardi 26 avril 2022.** Composé de représentants de l'éducation nationale et de représentants des associations patriotiques d'anciens résistants et déportés, il est chargé d'examiner l'ensemble des travaux et d'en sélectionner pour concourir au niveau académique.
- Pour honorer les participants distingués du département, une cérémonie de remise des prix avec la Préfecture du Pas-de-Calais est programmée au **mercredi 25 mai 2022.** cette manifestation précédera une cérémonie académique qui se tiendra début juin et établira le palmarès de l'académie de Lille. Ces cérémonies se tiendront sous réserve de conditions sanitaires satisfaisantes.

Je vous remercie, par avance, de votre engagement et de celui des équipes éducatives pour assurer la participation la plus forte à ce concours.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour la rectrice et par délégation
l'inspecteur d'académie – directeur académique
des services de l'Éducation nationale


Joël SÜRIG

PJ : Règlement du concours
Fiche d'inscription
Fiche explicative